EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MORIENVAL

Envoyé en préfecture le 12/06/2020
Reçu en préfecture le 12/06/2020
Publié le
ID : 060-216004259-20200605-DEL152020-DE

Séance du 5 juin 2020

N° 15 /2020

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 15

Absents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
29/05/2020

Date d'affichage
29/05/2020

L'an deux mil vingt, le 05 juin 2020 à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 29 mai, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Hubert BRIATTE

Etaient présents :

M. BRIATTE Hubert ; M. RIGOLET Michel ; Mme RULENCE Dorothée ; M. RICHARD Emmanuel ; Mme SOLINAS Brigitte ; M. DE SOUSA Jean François ; Mme VILLEMAINE Véronique ; M. LECHEVALIER Gilles ; Mme CHARTIER Florence ; M. KOUAOVI Eric ; Mme GAMEIRO Lucie ; M. DELAHAYE Frédéric ; Mme DE WAELE Isabelle ; M. MOREAU Régis ; Mme FERRY Marie Charlotte
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et Procuration(s) : NEANT
Etai(ent) excusé(s) : NEANT
Etai(ent) non excusé(s) : NEANT

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance :** M. RIGOLET Michel

OBJET

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2019

M. le Maire informe aux membres du conseil municipal que le compte de gestion est établi par la trésorerie de Crépy en Valois à la clôture de l'exercice.

M. le Maire vise et certifie que le montant, des titres à recouvrer et des mandats émis du compte administratif 2019 est conforme aux écritures du compte de gestion établie par la comptable (trésorerie Crépy en Valois).

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité

- **VOTE** le compte de gestion 2019, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi fait et délibéré le 05/06/2020, À Morienval
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Le Maire,

Hubert BRIATTE

MAIRIE DE MORIENVAL (Oise)